

Sécurité renforcée : quel impact ?

Le renforcement des mesures de sécurité impose une nouvelle organisation et des coûts aux manifestations culturelles. Une tendance de long terme ?



Jean-Paul Roland, coprésident de la fédération de festivals De Concert !
«Nous ne pourrions pas revenir sur ces coûts de sécurité. En outre, un des prochains défis est de gérer les files d'attente.»

L'attentat du 14 juillet à Nice a encore un peu plus renforcé le sentiment d'insécurité... et les mesures de sécurité. Lors de la dernière convention du MaMA en octobre à Paris, la sécurité des festivals était un sujet de débat et de conversation parmi beaucoup de professionnels. Certains étaient très alarmistes, comme Martin Reitmaier, avocat allemand et directeur du festival Rock im Park : «*Il n'y a pas de meilleure cible qu'un festival, avec une foule qui fait la fête devant des caméras et des artistes américains sur scène.*» Ce que relativisait un autre intervenant, remarquant que le risque terroriste était statistiquement minime. En France, une mission a été confiée début juillet au préfet Hubert Weigel. Michel Goudard, associé du festival Garorock, y participe, il confie : «*Le but de cette mission est de permettre l'expression de la diversité culturelle tout en préservant la sécurité. La réglementation actuelle, déjà très complète, ne devrait pas être modifiée.*» Jean-Paul Roland, coprésident de la fédération de festivals De Concert !, membre du comité festivals du Prodis (syndicat des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles) participe également à cette mission : «*Il s'agit de recommandations venant des acteurs du terrain qui serviront de référence pour les préfets, lesquels changent souvent. Mais ne passeront-elles pas dans le domaine réglementaire ?*»

Vidéo-surveillance

Les actuelles contraintes de sécurité ont eu un impact différent selon les événements. Par exemple, du côté festivals de musique, «*peu de nouveaux dispositifs de sécurité ont été mis en place,*

les festivals ont plutôt renforcé l'existant : fouilles plus poussées, entrées mieux contrôlées, personnels de sécurité plus nombreux, forces de l'ordre plus présentes...», explique Jean-Paul Roland, également directeur des Eurockéennes de Belfort. Lors de la dernière édition, les gendarmes ont ainsi fouillé tous les véhicules se rendant sur les parkings de la manifestation. Des véhicules surveillés cette année par 5 à 6 caméras. Situation identique à Papillons de nuit, en Normandie, où douze agents de sécurité supplémentaires ont été recrutés (soit 8% des effectifs), quelques caméras installées, soit un surcoût de 15 000 € (8% du budget total). Solidays évaluait le surcoût à 100 000 euros, sur un budget global de 4,4 millions d'euros. Jean-Paul Roland remarque : «*Nous ne pourrions pas revenir sur ces coûts de sécurité. En outre, un des prochains défis est de gérer les files d'attente*», lesquelles représentent aussi un risque en termes de sécurité.

Un espace moins public

La situation est très différente pour les manifestations d'arts de la rue. À l'instar des fan-zones de l'Euro 2016, beaucoup de rassemblements publics ont dû être clôturés, comme au Festival d'Aurillac, ou lors du défilé de la Biennale de la danse de Lyon (voir entretien ci-contre). Les arts de la rue vont-ils devoir se calquer sur le modèle du festival clos ? «*L'année 2017 va voir se banaliser ce contexte extraordinaire*», déplore Lucile Rimbart, présidente de la Fédération nationale des arts de la rue. Les grandes formes et les déambulations, les plus coûteuses à sécuriser, pâtissent de ce nouveau contexte sécuritaire. Les programmeurs et les collectivités pourraient être encore plus frileux à les solliciter en 2017. Aux coupes budgétaires et baisses des dotations globales de fonctionnement s'ajoutent désormais des surcoûts de sécurité, voire la peur et l'autocensure de certains professionnels ou élus.

Quelles sont les limites à ces contraintes ? «*Ne pas être intrusif dans la vie du public, ne pas entamer l'esprit bon enfant de nos manifestations*», selon Michel Goudard. «*Cela peut provoquer un effet anxigène parmi les spectateurs. Il ne faut pas que tout geste devienne suspect et que l'on demande, par exemple, à un spectateur pourquoi il danse !*», ajoute Jean-Paul Roland, qui rappelle que le premier risque pour un festival en plein air reste d'ordre météorologique...

NICOLAS DAMBRE



AXELLE MANFRINI

Lucile Rimbart,
présidente
de la
Fédération
nationale
des arts
de la rue

«L'espace public devient une fan-zone»

Quels ont été les conséquences des nouvelles mesures de sécurité ?

Au Festival d'Aurillac, les conditions ont, par exemple, été très dures : certains spectacles de grande jauge ont dû être clôturés par des barrières, le nombre de spectateurs limité, les équipes et le public ont été fouillés par moments plusieurs fois, des forces de sécurité ostensiblement déployées... Cela a été mal vécu et créait du risque avec des files d'attente sur des rues. Lors de la Biennale de la danse de Lyon, le grand défilé, a dû se tenir dans le stade Gerland. Les spectateurs devaient réserver leurs places et étaient assis à distance du défilé, retransmis sur des écrans géants. Cela altère complètement nos propositions artistiques. Les déambulations et grandes formes sont les plus touchées par ces contraintes de sécurité et sont parfois annulées. L'annulation du spectacle des Batteurs de pavés, au festival Chalon dans la Rue, leur seule date de la saison, a un impact énorme sur la compagnie.

La perception des spectacles est-elle désormais altérée ?

L'œuvre dans l'espace public existe dans une triangulaire entre un propos artistique, un rapport au lieu et un rapport au public. La mise en condition dans cet imaginaire et cette poésie est effectivement altérée par ces fouilles, ces palpations, ces barrières... C'est choquant pour les artistes dans la perception de leurs œuvres. Nous assistons à une privatisation de l'espace public sur le modèle des fan-zones.

Les arts de la rue ne doivent-ils pas être sécurisés ?

Nous pensons que l'on maîtrise le risque par la méthodologie et par la prise en compte du contexte, de la fréquentation et de l'identité de l'événement, en s'appuyant sur les compétences des professionnels du spectacle dans l'espace public. Nous travaillons depuis des années sur le juste équilibre entre l'artistique, l'habitant et la sécurité. Nous savons évaluer et anticiper les risques. Nous développons une charte de responsabilité partagée entre opérateurs, compagnies et habitants, afin de favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes. La Fédération publiera également dans les prochaines semaines un Manifeste pour la création dans l'espace public.